



UNION BELGE DE SPELEOLOGIE Commission Plongée Souterraine

Matériels

À la suite de nombreuses rencontres et discussions sur nos sites de plongées, il nous paraît nécessaire de faire une mise au point sur le matériel à utiliser. Ce matériel est **obligatoire** sur les sites de plongées gérés par l'UBS. Il peut évidemment être adapté aux spécificités d'autres sites type fond de trou.

- **Bouteilles séparées** (side-mount, bi dorsal avec séparateur fermé ou bi dorsal composé de 2 bouteilles de volumes identiques non reliées)

Si l'on se trouve dans des endroits exigus, il est quelques fois difficile d'avoir accès aux robinets. Le shut-down drill est souvent fait dans de bonnes conditions et dans de l'eau claire, dans des situations de stress intense avec une visibilité médiocre, ou pire encore, coincé dans le fil d'Ariane, il devient périlleux ! Le fait de changer régulièrement de détendeur est une bonne habitude et permet de voir l'état de ceux-ci.

Seul le respect de la règle des tiers, quarts ou cinquièmes permet de ressortir sur une seule bouteille en cas de défaillance.

- Détendeurs équipés chacun d'un manomètre
- Système pour attacher les 2èmes étages dans la zone d'utilisation (tours de cou, mousquetons)
- En cas de plongée au recycleur : Minimum un bail-out avec un inflateur de réserve et un manomètre. Le bail out est calculé pour disposer d'assez de gaz pour sortir de la cavité dans de mauvaises conditions ! Il est préférable d'en avoir deux.
- 1 outil tranchant au moins (1 pince et 1 Eezycut recommandés), sécurisés contre la perte.
- 1 lampe principale indépendante ou fixée sur le casque
- 2 lampes de secours indépendantes ou fixées sur le casque
- 1 casque
- 1 dévidoir principal (si le site n'est pas équipé)
- 1 dévidoir de secours ou spool
- Redondance de flottabilité (étanche ou double-wing)
- Redondance de moyens de décompression
- 1 boussole

Même si vous avez fait des formations dans d'autres organismes, ce matériel fait partie du matériel que nous exigeons pour accéder à nos sites ! Il est donc obligatoire ! Et oui, même le casque...

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

- à l'adresse : **UBS, Maison de la Spéléo – Avenue Arthur Procès, 5 – 5000 Namur**
- par téléphone : 081/23 00 09 de 09h00 à 16h00 ;
- par mail : **maison@speleo.be ou Com-plongee@speleo.be**